

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2011

Convocation envoyée et affichée en mairie le 22 février 2011

Ouverture de la séance à 20 h 30

L'an deux mil onze le 1^{er} mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Roche de Glun, régulièrement convoqué s'est réuni, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé CHABOUD, Maire.

Présents : Daniel AUBENAS, Jean-François CHAZALET, Martine CHENE, Bruno FORIEL, Pascal GUERBY, Philippe GRANGER, Jean-Claude JACQUOT, Nathalie MUGNIER, Marie-Christine MOUNIER, Gilles MUTIN, Jean-Pierre OLLIER, Charles PALLANDRE, Mme Ghislaine PONSONNET, Jacky PONTON, Christiane PROVO, Laurent RAGEAU, Chantal VALLON.

Représentés : M. Franck FAUGIER représenté par M. Hervé CHABOUD,
M. Luc PRIMA représenté par M. Bruno FORIEL,
Mme Suzanne PUEL, représentée par M. Charles PALLANDRE

Absents excusés : Annick BERTRAND, Pierre-Marie PONSOT

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine MOUNIER

I - Validation du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} février 2011

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 1^{er} février 2011 est approuvé à l'unanimité.

II - Ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- - Autorisation de percevoir des sommes en remboursement de sinistre
- Rue du Pré Fleuri - reprise de parcelle appartenant à M. Fuchs.

Le maire est autorisé à ajouter ces deux points à l'ordre du jour.

III - Points à l'ordre du jour

13-2011 - MODIFICATIONS DES TARIFS

M. FORIEL, Adjoint aux finances, propose de modifier différents tarifs propres à la collectivité. Ceux-ci concernent notamment différentes recettes perçues par celle-ci, location de salles, aides pour séjours en colonies de vacances, Ecole de musique, ...)

Ces tarifs ont été étudiés en commission des finances qui a proposé des augmentations de tarifs sur certaines lignes.

VU l'exposé de M. FORIEL

VU la grille des tarifs depuis 2004

VU l'avis de la commission des finances en date du 15 février 2011,

Il est proposé les modifications suivantes. Les autres tarifs restant inchangés.

LOCATIONS SALLES	
MUSARDINE	
Repas	380€
Chauffage	40 €
Clim	40 €
MILLE CLUB	
Apéritif jusqu'à 21 h	100 €
Repas de Septembre à Juin	200 €
Chauffage	20 €
DIANES DE POITIERS	
Expo la semaine pour les nons-Rochelains	30 €

Aide aux colonies de vacances	
avec hébergement par enfants (maxi 15 j)	3 €
Maximum 15 jours par an et par enfants	

ECOLE DE MUSIQUE	
Cours Individuels instruments et formation musicale	
élèves la Roche	345 €
élèves extérieurs	840 €
Formation musicale	
élèves La Roche/ élèves extérieurs	114 €
Chorale / Atelier	114 €
Cours collectifs : instruments et formation musicale	
élèves la Roche	210 €
élèves extérieurs	500 €
réduction de 25 % 2ème enfant et plus	
réduction de 10 % pour la pratique d'un 2ème instrument	

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal, accepte les modifications proposées dans la grille des tarifs présentée par M. FORIEL, Adjoint aux finances.

14-2011- SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2011

Monsieur Foriel, adjoint aux Finances, propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes. Il rappelle que les associations bénéficiaires de subventions publiques doivent être en mesure de présenter un bilan financier et un bilan d'activité annuellement.

Vu les demandes de subventions émanant des associations,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 15 février 2011,

Considérant que les actions et activités projetées par ces associations sont en adéquation avec la politique municipale dans les domaines concernés,

Après avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'adopter la répartition des subventions aux associations au titre de l'année 2011 telle que jointe à la présente délibération.

15-2011- SORTIES SCOLAIRES -- PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Monsieur le maire, informe l'assemblée que l'Ecole primaire projette une sortie scolaire avec nuitées, en classe Eau avec les péniches du Val de Rhône, pour la période du 4 avril au 8 avril 2011; Le nombre total d'élèves concerné est de 27 enfants de CE2.

La participation prévisionnelle du département, pour le séjour, pour une classe, s'élève à : 4 euros x 27 élèves + 2 accompagnateurs x 4 nuitées = 464 Euros

Après avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide d'apporter un soutien financier, pour le séjour de cette classe, au moins égal à celui du Département, soit 464 € (162,80 € pour le déplacement et 301,20 € pour le séjour).

Monsieur le maire indique que les enfants et les enseignants des classes ayant participé au séjour « immersion nature » du 11 au 15 octobre 2010 à Lus la Croix Haute ont fait parvenir en mairie un compte rendu de leur séjour.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2011

Associations	2011
A.D.M.R.	2 050,00 €
Amicale Laïque	3 000,00 €
Collection passion	200,00 €
Comité des fêtes	1 000,00 €
OCCE Ecole Primaire	400,00 €
Coopérative Ecole Maternelle	230,00 €
Amical Laïque / Châssis	400,00 €
Flore et passions	300,00 €
U.N.R.P.A.	700,00 €
VOILE	650,00 €
DANSE PASSION	1 300,00 €
CHASSE / ROCHE	460,00 €
F.N.A.C.A.	200,00 €
Sou des Ecoles Rochelain	150,00 €
Amicale du personnel du canton de Tain	115,00 €
Théâtre cent logis	600,00 €
Humoristes	600,00 €
Sous - Total	12 355,00 €
Aide Gestion	2011
Cantine	150,00 €
Danse Passion gestion	150,00 €
SIC gestion	150,00 €
UNRPA gestion	150,00 €
Sous - Total	600,00 €

Associations/Conventions	
Lire en Drôme	641,40 €
Prévention Routière	130,00 €
Sous -Total	771,40 €

Associations/départementale ou nationale	
Resto du Cœur	100,00 €
Donneurs de Sang	100,00 €
Bleuets de France	40,00 €
Sous - total	240,00 €

Associations/O.M.S.	
O.M.S. Associations	18 500,00 €
Sous - total	18 500,00 €

Subvention exceptionnelle	
Voile	2 500 €
DOJO Pont de l'Isère	350 €
Comité des Fêtes	700 €
Jet-Ski	500 €
Sous total	4 050 €

16-2011 - AUTORISATION DE PERCEVOIR DES SOMMES EN REMBOURSEMENT DE SINISTRE

Monsieur Fortel indique que le conseil municipal doit se prononcer afin d'autoriser la perception de sommes versées par notre assureur en dédommagement de sinistres causés à du mobilier urbain – abris bus situé au Pialoux pour un montant de 1 104,00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le maire à percevoir les sommes pour un montant de 1 104,00 €.

17-2011 - LOTISSEMENT FUCHS – CESSION DE LA PARCELLE ZH 206 A LA COMMUNE

Monsieur le maire, rappelle que dans le cadre des travaux de voirie 2010, la réfection de la voirie au droit du lotissement Fuchs a été programmée.

Par délibération en date du 24 août 2010, le Conseil Municipal a accepté la rétrocession de la parcelle cadastrée ZH 220 appartenant à Monsieur FUCHS à la commune sans paiement de prix.

Il apparaît que la parcelle ZH 206 d'une contenance de 29 m² appartient également aux Consorts FUCHS et que ces derniers sont disposés à céder cette parcelle sans paiement de prix. En outre, cette parcelle est inscrite au POS comme emplacement réservé n° 3.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal accepte la rétrocession de la parcelle ZH 206 à la commune sans paiement de prix et autorise le maire à signer l'acte de vente et tout document afférent à ce dossier. Dit que les frais d'établissement de l'acte seront pris en charge par la commune.

QUESTIONS DIVERSES :

Commission des finances : 11 avril à 19 h 00

Enquête publique :

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour le conseil général en vue de l'aménagement d'un carrefour à l'intersection de la RD 258 et du CR 28 sur les communes de Pont de l'Isère et de La Roche de Glun qui s'est déroulée du 1^{ER} décembre au 23 décembre 2010. Elle a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. De la même manière l'enquête parcellaire liée à l'aménagement d'un carrefour à l'intersection de la RD 258 et du CR 28 du 1^{er} décembre au 23 décembre 2010 a également reçu un avis favorable du commissaire enquêteur.

Monsieur Ollier indique que dans le cadre du prochain d'achat de mobilier pour renouveler celui de la Musardine, (25 tables rondes 200 chaises) des devis ont été sollicités de plusieurs prestataires dont un local trigano.
Réunion commission animation : réunion lundi 7 mars à 17 heures

M. Pallandre indique que le rapport d'assainissement pour l'année 2010 sera présenté lors d'un prochain conseil. Il indique également que les travaux de démolition de la « petite maison Albert » ont débuté le 1^{er} mars. Les barrières seront utilisées pour l'entourage de la piscine.

Il précise par ailleurs que les travaux de voirie rue du Près Fleuri sont terminés.

M. Aubenas informe l'assemblée que dans le cadre de ses actions, Passado propose un petit déjeuner musical 10 h -12 h pour jeune 14 à 18 ans le 8 mars 2011 – salle Tour Diane de Poitiers

Cérémonie du 19 mars à 17 h 30

Matinée propreté le 19 mars à 8 h 30 en mairie

La séance est levée à 22 h 00